



PROTCOLE COVID 19 : ENTRAINEMENTS



Lieu : Salle Coteau – complexe sportif de Saint Etienne de Montluc

L'entraîneur ou à défaut le responsable de l'équipe est le référent COVID pour sa séance ou son équipe.

Il doit donc faire respecter ce protocole à son groupe ou à son équipe en lien avec le manager COVID qui devra lui fournir le matériel nécessaire tel que du gel hydro alcoolique, produit désinfectant, affichage....

Dans un premier temps, les créneaux d'entraînements seront espacés de 15 minutes de battement pour éviter les croisements et permettre de désinfecter les équipements à usage collectif.

Circulations :

L'entrée dans la salle Coteau s'effectue avec un masque pour les personnes de plus de 6 ans par le hall d'entrée habituel. Du gel hydro alcoolique est à disposition des personnes entrant dans la salle.

Une affiche signifiant que le port du masque est obligatoire et les invitant à se laver les mains est visible.

Aucun parent, accompagnateur n'accédera dans la salle et ne pourra assister à la séance.

La sortie de la salle s'effectue par la porte des vestiaires donnant accès sur le côté de la salle tel qu'indiqué par les affiches sur le sens de circulation prévu. Du gel hydro alcoolique sera également mis à disposition.

Les portes devront restées en position ouvertes pour limiter les zones de contact.

Avant l'entraînement :

Chaque joueur, pratiquant arrive en tenue avec sa bouteille d'eau personnelle et le chasuble qui lui sera remis en début d'année. Il devra se laver les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique.

L'entraîneur devra porter un masque durant toute la séance.

Les ballons seront désinfectés et nettoyés par l'entraîneur à l'aide de la solution mise à disposition. Seront également désinfectés les bancs et autres équipements à usage collectif avant chaque entraînement.

Pendant l'entraînement :

- Le référent présent met à jour le listing des personnes présentes sur chaque temps de pratique.
- La règle des deux mètres entre pratiquants ne s'impose qu'en dehors de la pratique et ne s'impose donc pas pendant les exercices et les matchs.

Lors des échauffements, exercices et matchs, le port du masque n'est pas obligatoire sauf pour l'entraîneur et/ou l'encadrant si présent.

- Chacun veillera à ce que les licenciés ne présentent aucun des symptômes ci-dessous avant de se rendre à l'entraînement :
 - Fièvre
 - Frissons, sensation de chaud/froids
 - Toux
 - Douleur ou gêne à la gorge
 - Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort
 - Douleur ou gêne thoracique
 - Orteils ou doigts violacés type engelure,
 - Diarrhée
 - Courbatures généralisées
 - Fatigue majeure
 - Perte de goût ou de l'odorat
 - élévation de la fréquence cardiaque au repos.

Après l'entraînement :

Les joueurs et les accompagnateurs lorsqu'il y en a, repartent par la sortie via les vestiaires tel qu'indiqué en portant un masque.

L'entraîneur désinfecte les ballons, bancs et autres équipements à usage collectif qu'il enchaîne ou non avec un autre entraînement.